

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



Hebdomadaire indépendant d'informations N°201 du lundi 06 décembre 2021 - PRIX : 3 000 GNF - Zone CFA : 500

Transition guinéenne
Des acteurs politiques souhaitent la mise en place d'un cadre de dialogue...

Landréah
Alpha Condé transféré à la résidence de son épouse

Etats-Unis
Donald Trump lève 1 milliard de dollars pour son réseau social

Justice
La ministre justifie la création de la CRIEF

Fichier de la Fonction publique
Un assainissement salubre !

Santé
11 bienfaits du petit cola qui te feront oublier son goût amer

Axe Conakry-Washington

La visite du sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires africaines des Etats-Unis en Guinée

P.3



Edito à vue d'Aigle

A l'heure de la reddition des comptes !

En Guinée, la gestion des affaires publiques s'est caractérisée ces dernières années par la corruption, le détournement des deniers publics, l'impunité, les crimes économiques et une délinquance financière à couper le souffle. Ce qui a eu pour conséquence l'enrichissement illicite d'une poignée de cadres sans scrupules, maintenant du coup l'écrasante majorité de la population dans l'extrême pauvreté.. P.2

Edito à vue d'Aigle



A l'heure de la reddition des comptes !

En Guinée, la gestion des affaires publiques s'est caractérisée ces dernières années par la corruption, le détournement des deniers publics, l'impunité, les crimes économiques et une délinquance financière à couper le souffle. Ce qui a eu pour conséquence l'enrichissement illicite d'une poignée de cadres sans scrupules, maintenant du coup l'écrasante majorité de la population dans l'extrême pauvreté.

Le 5 septembre dernier, le colonel Mamadi Doumbouya et ses compagnons du Comité national du rassemblement pour le Développement (CNRD) ont mis un terme au régime d'Alpha Condé. Le nouvel homme fort du pays a promis de lutter contre la corruption et la délinquance financière.

Dans une ordonnance lue le jeudi 2 décembre 2021, à la télévision nationale, le tombeur d'Alpha Condé, le colonel Mamadi Doumbouya, a mis en place la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF), une juridiction dont la principale mission sera la traque de toutes celles et de tous ceux qui se sont rendus coupables ou qui se rendront coupables d'infractions à caractère économique ou financier. Les faits qui seront constitutifs d'infraction économique et/ou financière et qui seront jugés par la CRIEF, sont entre autres : les infractions relatives aux finances des personnes morales de droit public, celles dont la réalisation est susceptible d'affecter négativement l'ordre public économique, celles qui constituent une atteinte grave et massive à la santé publique et à l'environnement et celles définies dans l'acte uniforme OHADA relatif aux sociétés commerciales et aux groupements d'intérêt économique. Les magistrats de cette nouvelle juridiction auront donc, dans les semaines ou les mois à venir, à s'intéresser de près à toutes ces affaires qui relèvent du crime économique : les soustractions et détournements commis par les agents publics dont la somme est égale ou supérieure à un milliard de francs guinéens; la corruption des agents publics nationaux, étrangers et internationaux ; la corruption dans la passation, l'exécution et la passation des marchés publics ; la corruption dans le secteur privé ; les infractions relatives à la direction, à l'administration ou au contrôle des établissements publics, administratifs et des entreprises publiques ou semi-publiques. Il y a aussi les affaires relatives aux délits des fonctionnaires impliqués dans les affaires ou activités incompatibles avec leurs fonctions ; les vols, extorsions, escroqueries, lorsque la valeur des biens est égale ou supérieure à un milliard de francs guinéens.

Espérons vivement que le Comité national du Rassemblement pour le Développement (CNRD), à sa tête le colonel Mamadi Doumbouya, ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Beaucoup pensent, à juste raison, que la moralisation de la vie publique et la lutte contre la corruption devraient être au centre des priorités des autorités de la Transition.

Kèfina Diakité

TRANSITION GUINÉENNE Des acteurs politiques souhaitent la mise en place d'un cadre de dialogue avec le CNRD

Le vendredi 3 décembre, les acteurs politiques regroupés au sein d'une plateforme se sont retrouvés dans un hôtel de la place pour échanger sur certaines questions essentielles liées à la transition.



A en croire le porte-parole de ladite plateforme, l'objectif c'est d'établir un cadre de dialogue entre la classe politique guinéenne et le CNRD pendant cette transition. « L'objectif, c'est d'amener toutes les parties prenantes dans cette transition, notamment la classe politique, à s'unir pour engager le CNRD dans la marche de cette transition que nous voulons réussir, à savoir une transition apaisée et inclusive...C'est une plateforme de la classe politique guinéenne qui entend parler au nom des acteurs politiques, qui entend avoir des

recommandations pour le CNRD dans le cadre de cette transition. Et cela se fera à travers les décisions qu'on a essayées aujourd'hui. La première, c'est d'écrire aux autorités de la transition pour leur faire connaître les démarches en cours par les acteurs politiques de s'unir. De répondre à l'appel de rassemblement que le CNRD même a lancé au peuple de Guinée. Nous demanderons qu'il y ait un pont pour établir un cadre de dialogue. Un cadre de concertation va être défini

permettant à la classe politique de faire des recommandations judicieuses sur tous les sujets concernant la bonne marche de la transition...Nous avons pensé, au cours de la réunion, à esquisser certaines thématiques, y compris la durée de la transition, les questions d'audit, la question du fichier électoral, les textes constitutionnels. Toutes ces questions sur lesquelles, la classe politique va avoir un avis et pourrait échanger avec le CNRD pour trouver des points de convergence », a déclaré Dr Ousmane Doré, ancien ministre de l'Economie et des Finances.

Les coalitions politiques de l'ANAD, de la COPED, de la branche politique du FNDC, de la coalition Guinée Gagnante « GG », ont pris part à la rencontre. Ce qui n'a pas été le cas pour les coalitions dirigées par Mamadou Sylla (CORED-Guinée) et Faya Millimono (CPR).

Kèfina Diakité

FICHER DE LA FONCTION PUBLIQUE Un assainissement salubre !

Lors d'une rencontre qui s'est tenue hier mercredi 1^{er} décembre 2021, entre le ministre du Travail et de la Fonction publique et les directeurs des Ressources humaines (DRH) des services publics du pays, il a été révélé qu'il y a quelque 14.000 agents engagés et payés par l'État mais qui ne sont pas à leurs postes.

Tout le monde en convient, s'il y a un département ministériel qui attire actuellement toutes les attentions, c'est bien celui du Travail et de la Fonction publique, à cause notamment des nombreux dysfonctionnements et autres anomalies que l'on constate dans le fichier des agents de l'Etat. Lors d'une rencontre qui s'est tenue hier mercredi 1^{er} décembre 2021, entre le ministre du Travail et de la Fonction publique et les directeurs des Ressources humaines (DRH) des services publics du pays, il a été révélé qu'il y a quelque 14.000 agents engagés et payés par l'État mais qui ne sont pas à leurs postes. Ce qui met du coup les DRH sous pression.

« Dans son allocution, M. Julien YOMBOUNO s'est félicité de la retraite des agents en fin de carrière (6300) et demande à apporter des corrections quant à la liste des agents indûment mis à la retraite. Le Ministre demande également d'actualiser la liste des rétrotables de 2020, parce qu'une seconde vague de retraite est aussi attendue. Il exhorte les DRH à identifier



tous les agents rétrotables ainsi que les matricules anachroniques. Cette fois, les gestionnaires des ressources humaines doivent faire preuve de leur impartialité pour mener à bien ce travail qui est le leur car l'assainissement des fichiers n'est jusqu'ici pas très satisfaisant. On décèle 14 000 agents engagés et payés mais non postés. Voilà quelques cas sur lesquels les DRH doivent faire le point », apprend-on du service de communication du Ministère du Travail et de la Fonction publique.

Il faut dire que nombreux sont les fonctionnaires mutés à

l'intérieur du pays qui refusent obstinément de s'y rendre. Il s'agit notamment des enseignants, des agents de santé et des autres départements sectoriels. Espérons qu'un travail sérieux sera fait par le nouveau ministre et son équipe pour déployer les agents payés par l'Etat aux quatre coins du pays. Surtout que des milliers de fonctionnaires viennent d'être envoyés à la retraite. Avant de penser donc à un quelconque recrutement, il va falloir utiliser judicieusement le personnel existant.

Tidiane Diallo

AXE CONAKRY-WASHINGTON

La visite du sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires africaines des Etats-Unis en Guinée

Dans un communiqué publié dans la presse, l'Ambassade des Etats-Unis à Conakry est revenu sur la visite que vient d'effectuer en Guinée le sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires africaines, Michael Gonzales.



« Le Sous-secrétaire d'Etat Adjoint aux Affaires Africaines des Etats-Unis, Michael Gonzales, s'est rendu en Guinée du 1er au 3 décembre 2021 pour inciter les autorités à publier une feuille de route accompagnée d'un calendrier et de commencer à prendre des mesures tangibles en vue de la tenue d'élections libres et transparentes pour ramener le pays à un régime civil démocratiquement élu et à l'ordre constitutionnel. Il a rencontré des représentants du gouvernement, de la société civile et d'autres diplomates de haut rang.

Tout au long de ses rencontres, M. Gonzales a réitéré le soutien de longue date des Etats-Unis à la Guinée et l'amitié avec le peuple guinéen et a souligné les profondes préoccupations des Etats-Unis concernant les développements politiques en Guinée, principalement le coup d'Etat militaire du 5 septembre. Le Sous-

secrétaire d'Etat Adjoint Gonzales a souligné qu'il était impératif que le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), annonce un calendrier et une feuille de route avant que les Etats-Unis ne puissent déterminer comment ils pourraient soutenir la transition et reprendre une aide étrangère mutuellement bénéfique. Le Sous-secrétaire d'Etat Adjoint Gonzales a également encouragé le CNRD à coopérer avec la CEDEAO tout au long de la transition.

Lors de sa conférence de presse du 3 décembre, le Sous-secrétaire d'Etat Adjoint Gonzales a souligné l'engagement des Etats-Unis envers le peuple de Guinée. « Nous reconnaissons les mesures encourageantes que le CNRD a prises au cours des trois derniers mois, notamment en libérant des prisonniers politiques, en luttant contre la corruption et en améliorant les infrastructures publiques », a déclaré M. Gonzales. « Les Etats-

Unis exhortent le CNRD à s'engager publiquement à respecter un calendrier pour le retour de la Guinée à l'ordre constitutionnel et la tenue d'élections libres et transparentes. Le CNRD doit prendre des mesures tangibles et positives en vue de cette transition. » Le Sous-Secrétaire d'Etat Adjoint a encouragé la société civile et les partis politiques à travailler en étroite collaboration pour former le Conseil National de Transition (CNT) et à inclure diverses voix de toute la Guinée. Il a exhorté le CNRD à organiser un procès pour le massacre du 28 septembre et à intensifier les efforts de vaccination contre le COVID-19. M. Gonzales a réaffirmé l'engagement des Etats-Unis envers les entreprises américaines et a assuré qu'une plus grande stabilité entraînera une augmentation des investissements en Guinée.

Les Etats-Unis restent engagés à promouvoir la démocratie et à assurer la paix et la stabilité dans le monde. La visite du Sous-secrétaire d'Etat Adjoint Gonzales en Guinée réaffirme notre soutien continu au peuple guinéen. Depuis des décennies, les Etats-Unis collaborent avec des partenaires locaux pour soutenir le développement durable, contrer les crises sanitaires et protéger les droits de l'homme en Guinée. Notre engagement reste inébranlable. », peut-on lire dans le communiqué de l'Ambassade des Etats-Unis à Conakry.

Tidiane Diallo

LANDRÉAH

Alpha Condé transféré à la résidence de son épouse

Le lundi 29 novembre, à travers un communiqué lu à la télévision nationale, le CNRD a annoncé le transfert de l'ancien président, Pr. Alpha Condé, à la résidence de son épouse, à Landréah, commune de Dixinn.



« L'ancien président de la République, le professeur Alpha Condé réside à Landreah, commune de Dixinn au domicile officiel de son épouse Hadja Djènè Kaba Condé. Le CNRD et son président rassurent l'opinion nationale et internationale de leur volonté de garantir le respect des libertés individuelles et collectives à l'ensemble du peuple de Guinée conformément aux principes de liberté universelle

des droits de l'homme », a déclaré à la RTG lieutenant-colonel, Aminata Diallo, membre du Comité national du Rassemblement pour le développement. Dans ledit communiqué, il est rappelé que le CNRD assurera à l'ancien chef de l'Etat un traitement digne de son rang et ceci sans aucune pression nationale ou internationale.

Il faut dire que depuis le

renversement de son régime le 5 septembre 2021, par les Forces spéciales dirigées alors par le colonel Mamadi Doumbouya, l'ancien président Alpha Condé était détenu au Palais Mohamed 5 à Kaloum dans des conditions dignes de son rang, aux côtés de son tombeur. Dans la nuit du 27 au 28 novembre, il a été finalement transféré à la résidence officielle de son épouse, Hadja Djènè Kaba, à Landreah, dans la commune de Dixinn. Cette semi-liberté accordée à leur champion a mis du baume au cœur des cadres et militants du RPG Arc-en-ciel, l'ex parti présidentiel (2010-2021). Le locataire du palais Mohamed 5 s'est donné une noble mission, celle de mener une lutte sans merci contre le communautarisme, le régionalisme, la corruption, l'enrichissement illicite, le détournement des deniers et l'injustice.

Tidiane Diallo

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES BANQUES Ce qu'il faut retenir du discours du Gouverneur de la BCRG

Le samedi 4 décembre 2021, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des banques (adoptée par l'Assemblée Générale des Nations unies le 19 décembre 2019), le Gouverneur de la Banque centrale de Guinée (BCRG), Dr Louncény Nabé, a fait un discours dont nous vous livrons ici l'intégralité. Le thème retenu par la BCRG pour cette journée est : "l'inclusion financière au service de la réduction de la pauvreté".



Force est de constater que le président de la Transition, le colonel Mamadi Doumbouya, est bien déterminé à nettoyer à grande eau les Ecuries d'Augias pour que l'administration publique guinéenne puisse repartir sur de nouvelles bases. Le vendredi 3 décembre 2021, le président de la Transition, le colonel Mamadi Doumbouya a procédé à une série de nominations dans différents départements ministériels.

Le Professeur Mohamed Cissé, précédemment doyen de la faculté des Sciences et Techniques de la Santé, a été nommé Directeur général de l'hôpital Donka, en remplacement de Dr Fatou Sikhé Camara.

C'est Dr Fodé Amara Traoré, médecin infectiologue, en service à l'hôpital Donka, qui prend désormais la Direction de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS). Il remplace à ce poste l'emblématique Dr Sakoba Keïta, l'homme qui a géré la crise sanitaire liée à Ebola et au coronavirus.

Des chefs de cabinet ont été également nommés dans certains départements ministériels.

Monsieur N'faly Sylla, précédemment assistant technique au ministère des Mines et de la Géologie, devient chef de cabinet au Ministère des Postes, des Télécommunications et de

l'Economie numérique.

Monsieur Moustapha Doumbouya, précédemment directeur général adjoint du bureau de stratégie et de développement au ministère de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation, est promu chef de cabinet dudit Ministère.

Monsieur Sanfan Mohammad Cissé, consultant à la Banque africaine de développement (BAD), est nommé chef de cabinet au Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes entreprises.

Madame Mariame Kaba, précédemment directrice générale du centre national de formation sociale appliquée "Jean Paul II", est nommée conseillère chargée de la promotion féminine au ministère de la Promotion féminine, de l'Enfance et des Personnes vulnérables.

Madame Salématou Baldé, consultante en nouvelle technologie, est nommée cheffe de cabinet au ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.

Comme on le voit bien, après les ministres et les secrétaires généraux, l'heure est à la nomination des chefs de cabinet, en attendant celle des directeurs nationaux et des directeurs généraux.

Kéfina Diakité

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES BANQUES Le discours du Gouverneur de la BCRG

Le samedi 4 décembre 2021, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des banques (adoptée par l'Assemblée Générale des Nations unies le 19 décembre 2019), le Gouverneur de la Banque centrale de Guinée (BCRG), Dr Louncény Nabé, a fait un discours dont nous vous livrons ici l'intégralité. Le thème retenu par la BCRG pour cette journée est : "l'inclusion financière au service de la réduction de la pauvreté".

« Chers compatriotes, en dépit des efforts enregistrés au cours de la dernière décennie, une proportion considérable de la population vit encore dans la pauvreté. Selon l'enquête harmonisée des conditions de vie des ménages de 2018, près de 43,7 % de la population sont pauvres. Les difficultés d'accès aux services financiers constituent une des raisons de ce niveau de pauvreté.

Dans ce contexte, l'inclusion financière qui se définit comme le processus favorisant l'accès et l'usage de services financiers par les franges de la population généralement exclues du système financier formel, apparaît comme un catalyseur visant à accélérer la croissance économique et à réduire la pauvreté et les inégalités. En effet, la détention par un individu d'un compte dans une institution financière lui donne accès à des services comme le crédit et l'assurance. Elle lui donne également la possibilité de créer une entreprise, de développer ses activités, ou d'investir dans l'éducation ou la santé. Ces services favorisent ainsi la réduction de la pauvreté et des inégalités ainsi que l'amélioration du niveau de vie des populations.

Compte tenu de ces enjeux sur le développement économique, la Banque Centrale de la République de Guinée a mis en œuvre, au cours de la dernière décennie, plusieurs réformes pour faciliter l'accès aux services financiers. Dans ce cadre, ses actions ont porté, entre autres, sur :

- la modernisation du Système National de Paiement, grâce à l'appui technique et financier de la Banque Africaine de Développement ;
- l'adoption d'une nouvelle loi relative aux institutions financières inclusives pour offrir un cadre réglementaire propice au développement des services financiers ;
- l'adoption d'une nouvelle Stratégie Nationale d'Inclusion Financière visant à impulser et à coordonner les actions dans ce domaine ;
- la mise en place d'un Comité



Technique National chargé du suivi de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière ;

- l'élaboration en cours d'une réglementation relative à la protection des consommateurs ;
- l'implémentation en cours du Switch National visant à assurer l'interopérabilité entre les services financiers numériques, avec l'appui de la Banque Mondiale ;
- l'élaboration d'une instruction portant sur la gratuité de certains services offerts par les banques à leurs clients ; et
- l'élaboration d'une réglementation portant sur les services financiers mobiles permettant aux clients de réaliser des opérations et des transactions bancaires courantes depuis leur téléphone portable sans avoir besoin de posséder un compte bancaire.

La Banque Centrale de la République de Guinée est membre de l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI). A ce titre, elle a accueilli la 6ème Table ronde annuelle des Leaders de l'Initiative Africaine de Politique d'Inclusion Financière en mai 2018. En

marge de cet événement, la BCRG a été élue pour présider cette initiative durant la période de 2018 à 2020. Cette présidence lui a permis d'améliorer sa visibilité internationale tout en mettant en exergue les efforts consentis dans le domaine de l'inclusion financière. Elle a également permis l'élection du

de l'inclusion financière, avec:

- le nombre de déposants dans les banques, qui s'est établi à 711 765 en 2020, contre 19 200 en 2010 ;
- le nombre de déposants dans les institutions de microfinance, qui est passé de 90 504 en 2010 à 810 805 en 2020.



Gouverneur de la BCRG au Conseil d'Administration de l'AFI pour le compte de la région de l'Afrique au Sud du Sahara.

Chers compatriotes,

Les différentes actions menées par la BCRG ont permis d'améliorer la situation

Ce progrès s'explique notamment par le dynamisme des institutions de microfinance et des établissements de monnaie électronique. En dépit de ce progrès, la situation de l'inclusion financière est encore confrontée à plusieurs défis qui limitent son

expansion. Ces défis sont, entre autres, l'insuffisance au niveau des infrastructures du système d'information des institutions de microfinance, un niveau élevé d'informalité, un accès limité au financement, la non interopérabilité des moyens de paiement, un environnement des affaires peu favorable. Pour relever ces défis, la nouvelle Stratégie Nationale d'Inclusion Financière élaborée par la Banque Centrale repose sur cinq principaux, à savoir : (i) renforcer la supervision du secteur des Institutions Financières ; (ii) améliorer la prévention des faillites pour un secteur financier solide et pérenne ; (iii) améliorer le cadre réglementaire pour le développement de la finance numérique ; renforcer les infrastructures de paiement ; (iv) réduire les contraintes d'accès aux services financiers et améliorer l'offre ; (v) renforcer la protection du consommateur pour améliorer la confiance dans le système financier ; et (vi) renforcer l'éducation financière des populations.

Chers compatriotes,

La Banque Centrale poursuivra ses efforts pour

favoriser l'inclusion financière en Guinée, sous le leadership du Président de la République, Son Excellence le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.

Je vous remercie », a déclaré Dr. Louncény NABÉ, Gouverneur de la BCRG.

Une synthèse de Kéfina Diakité

GUINÉE

Moussa Dadis Camara et Sékouba Konaté autorisés à rentrer au bercail

Le 30 novembre dernier, les anciens présidents de la transition CNDD (Moussa Dadis Camara, Sékouba Konaté) ont été autorisés par le CNRD, à sa tête le colonel Mamadi Doumbouya, à rentrer au pays après onze ans d'exil.



la transition qui aboutira à l'élection du Pr. Alpha Condé la magistrature suprême du pays. Pendant toute la présidence de ce dernier, celui qu'on appelle affectueusement 'El Tigre' n'a pas mis pied en Guinée. Comme on le voit donc, c'est cette opportunité qui vient d'être donnée à ces deux anciens chefs d'Etat de revenir en Guinée. Mais il faut noter que le capitaine Moussa Dadis Camara est très attendu par rapport au dossier sensible du massacre du 28 septembre 2009 (plus de 150 morts et des dizaines de femmes et de filles violées).

Kéfina Diakité

C'est à travers un communiqué lu à la télévision nationale le mardi 30 novembre 2021 que cette annonce a été faite, à la grande joie des proches de deux personnes concernées. « Dans le cadre de son programme de renforcement de l'unité nationale et d'apaisement, le CNRD et son président, Colonel Mamadi Doumbouya, ont accueilli favorablement les demandes de visite au pays formulées par les anciens chefs d'Etat vivant à l'étranger, le commandant à la retraite, Moussa Dadis Camara et le général d'armée à la retraite, Sékouba

Konaté...Le gouvernement de la République sera instruit très prochainement par le président de la Transition à prendre attache avec les deux(2) anciens chefs d'Etat pour examiner au cas par cas les modalités concrètes des visites susmentionnées », a déclaré Lieutenant-colonel Aminata Diallo, porte-parole du CNRD.

Il faut rappeler qu'au lendemain de la mort du général-président Lansana Conté, le capitaine Moussa Dadis Camara et ses compagnons du CNDD se sont emparés du pouvoir au nez et à la barbe de toutes celles et

de tous ceux qui caressaient l'espoir de voir la succession s'opérer par voie constitutionnelle. La suite, on la connaît. Le 3 décembre 2009, le bouillant capitaine a fait l'objet d'une tentative d'assassinat à Conakry. Après des soins reçus au Maroc, il est allé à Ouagadougou, au Burkina Faso, le pays Blaise Compaoré, celui qui était alors le médiateur dans la crise guinéenne. Il y est toujours. Le général Sékouba Konaté, deuxième vice-président du CNDD a eu l'honneur de conduire la deuxième phase de

**CHOIX DES 5 JEUNES AU CNT
Des organisations
faitières parlent de
simulacre de sélection**

Le choix des cinq jeunes pour le Conseil National de la Transition (CNT) fait couler beaucoup de salive et d'encre. Dix organisations faitières vont jusqu'à dénoncer ce qu'elles appellent un simulacre de sélection.



Pour dix faitières de la jeunesse, dont le Forum national des jeunes de la société civile guinéenne et le Parlement des jeunes du fleuve Mano pour la paix, le ministère de la Jeunesse aurait marché sur leur plate-bande. « Nous, Coalition des organisations faitières de jeunesse de la société civile guinéenne, avons pris acte du communiqué du Ministère de l'administration et de la Décentralisation relatif à l'ouverture officielle de la période de dépôt des dossiers de candidatures aux fonctions des membres du CNT, conformément à la Charte de la Transition. Très malheureusement, après le dépôt des dossiers de candidatures conformément aux critères définis par ce communiqué, nous, coalition des organisations de jeunesse, avons pris

connaissance de la décharge d'un courrier du ministère de la Jeunesse faisant cas à la transmission des candidats de la jeunesse au MATD, en date du 25 novembre 2021 », ont dénoncé ces faitières à travers une déclaration transmise à la presse.

« La liste (de ceux qui sont sélectionnés) n'est ni dans le délai de dépôt de candidatures, ni conforme aux critères de désignation édictés dans le communiqué numéro 1259 du CNRD », font-elles remarquer.

Lors d'une récente sortie médiatique, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Lansana Béa Diallo, a expliqué qu'il est venu trouver la procédure de sélection des cinq jeunes et qu'il n'aurait fait que signer la liste qui lui a été soumise. Affaire à suivre...

Tidiane Diallo

GRAND CONAKRY

Des problèmes persistants dans l'approvisionnement en eau potable

Le jeudi 02 décembre 2021, lors de la session ordinaire du Conseil des Ministres, le Président de la Transition, Président du CNRD, Chef de l'État, Chef suprême des armées, le colonel Mamadi Doumbouya, a déploré la persistance des problèmes dans l'approvisionnement du Grand Conakry en eau potable.



Pour lui et pour tous les observateurs, il est inconcevable que la capitale du pays considéré comme le "Château d'eau" de l'Afrique de l'ouest, puissent continuer, après 63 ans d'indépendance, d'éprouver toutes les peines du monde à se procurer le précieux liquide qui, on le sait, est indispensable dans la vie de l'homme.

L'eau, c'est la vie, dit-on souvent. Espérons que les instructions du colonel-président Mamadi Doumbouya seront respectées à la lettre pour soulager les souffrances des populations du Grand Conakry, dans le secteur de l'eau.

Tidiane Diallo

Force est de constater que ces derniers temps les populations du Grand Conakry (Kaloum, Dixinn, Matam, Matoto, Ratoma et les communes environnantes de Coyah et Dubréka) rencontrent des difficultés pour se procurer l'eau potable. Le jeudi 02 décembre 2021, lors de la

session ordinaire du Conseil des Ministres, le Président de la Transition, Président du CNRD, Chef de l'État, Chef suprême des armées, le colonel Mamadi Doumbouya, a déploré la persistance des problèmes dans l'approvisionnement du Grand Conakry en eau potable.

JUSTICE

La ministre justifie la création de la CRIEF

Invitée la semaine dernière sur le plateau de la télévision nationale, la ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Fatoumata Yarie Soumah, est revenue sur la création d'une Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) par les nouvelles autorités.



date, il y a 40 dossiers classés dans les tiroirs et qui n'ont pas connu de traitement », a-t-elle ajouté.

Pour rappel, c'est le jeudi dernier que le nouvel homme fort du pays a signé une ordonnance officialisant la création de la CRIEF (Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières). Selon ladite ordonnance, sont constitutives d'infractions économiques et/ou financières, les infractions relatives aux finances des personnes morales de droit public, celles dont la réalisation est susceptible d'affecter négativement l'ordre public économique, celles qui constituent une atteinte grave et massive à la santé publique et à l'environnement et celles définies dans l'acte uniforme OHADA relatif aux sociétés commerciales et aux groupements d'intérêt économique.

Tidiane Diallo

« La création de la CRIEF par le colonel Mamadi Doumbouya est un double signal: aux Guinéens, il s'agit de dire que nul ne peut s'approprier illégalement la chose publique et rester impuni; aux partenaires de la Guinée, il s'agit de dire que l'argent public ne sera plus détourné impunément par des agents de l'Etat », a expliqué

la ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Fatoumata Yarie Soumah. Avant de préciser que toutes les infractions économiques et financières portant sur les sommes inférieures à un milliard de franc guinéen seront traitées par juridictions de droit commun comme les tribunaux de première instance. « A

ETATS-UNIS

Donald Trump lève 1 milliard de dollars pour son réseau social

L'entreprise devant donner naissance au futur réseau social de l'ex-président Donald Trump et la société avec laquelle elle doit fusionner pour entrer en Bourse ont affirmé samedi qu'un groupe d'investisseurs institutionnels s'étaient engagés à apporter 1 milliard de dollars.



Cette somme s'ajouterait aux 293 millions de dollars déjà récupérés par la « Spac » Digital World Acquisition Corp lors de son arrivée à Wall Street en septembre, détaille un communiqué.

En retirant les frais de transaction, Trump Media & Technology Group devrait ainsi récupérer 1,25 milliard de dollars pour financer le lancement du réseau social de l'ancien locataire de la Maison Blanche, ajoute le document.

Les deux entreprises n'ont pas précisé qui étaient les investisseurs s'étant engagés à apporter des fonds.

M. Trump avait annoncé fin octobre que la société devant porter son futur réseau social allait fusionner avec Digital World Acquisition Corp, une société d'acquisition à vocation spécifique, ou « Spac » en anglais.

Cet instrument financier à la mode est comme une coquille vide levant des fonds en Bourse en s'engageant à se rapprocher dans les mois suivants d'une entreprise

prometteuse, permettant ainsi à cette dernière d'entrer à Wall Street sans le traditionnel processus.

Intitulée « Truth Social », la future plateforme a été présentée par l'ex-président comme une alternative à Facebook, Twitter et YouTube dont il est banni pour avoir incité ses partisans à la violence avant l'assaut du Capitole, le 6 janvier. Actuellement disponible en pré-commande sur l'App Store, elle doit théoriquement être lancée au premier trimestre 2022.

Portée par l'intérêt des investisseurs particuliers, l'action de la « Spac » était montée en flèche après l'annonce de son rapprochement avec l'entreprise de M. Trump, passant d'environ 10 dollars à un pic de 175 dollars en deux jours. Elle est toutefois redescendue après cet engouement initial et a clôturé vendredi à 45 dollars, ce qui lui donnait une valorisation de 1,67 milliard de dollars.

AFP

DENRÉES DE GRANDE CONSOMMATION

Le prix du pain revu à la hausse

Dans un communiqué publié le vendredi 3 décembre par le ministre du Commerce, Bernard Goumou, le prix du pain a été revu à la hausse, au grand dam des pauvres consommateurs.



4500 GNF au lieu de 4000 GNF. Le prix du demi est à 2 250 GNF, soit une augmentation de 12,5%.

Le ministre du Commerce explique cette hausse par l'augmentation du prix de farine, elle-même consécutive à la flambée des cours du blé sur les marchés internationaux. Selon lui, le prix du blé rendu au port de Conakry est passé de 330 USD la tonne métrique en

février 2021 à 430 USD. Le ministre du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes entreprises dit avoir fixé ce prix de la baguette à la suite « de multiples efforts consentis par l'Etat et en concertation avec les industriels, les représentants des boulangers et l'Union des consommateurs de Guinée. »

Il faut dire que cette hausse du prix du pain fait grincer des dents dans les quartiers.

Tidiane Diallo

Il n'est un secret pour personne que le pain fait partie des denrées de grande consommation dans notre pays, la Guinée. Dans les restaurants et au niveau des ménages, les gens ont du mal à s'en passer au quotidien. Au lendemain de la prise du pouvoir par le colonel Mamadi Doumbouya et ses compagnons du Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD), le président du

GOHA, Chérif Abdallah, avait fait une sortie médiatique pour promettre aux consommateurs une relative baisse des prix sur le marché. Un appel qui semble tomber dans des oreilles de sourds. Dans un communiqué publié le vendredi 3 décembre par le ministre du Commerce, Bernard Goumou, le prix du pain a été revu à la hausse, au grand dam des pauvres consommateurs. La baguette double se vend désormais à

Lisez le journal numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

SANTE

11 bienfaits du petit cola qui te feront oublier son goût amer

Le Garcinia cola, plus communément appelé « petit cola » est une petite noix qu'on ne présente plus sur le continent africain. Les bienfaits du petit cola sont très nombreux et il est surtout apprécié pour le rôle qu'il joue dans la bonne santé des individus (c'est un ingrédient dans la confection de nombreux médicaments) et des couples. Voici 11 vertus de ce petit fruit miraculeux.



1- Les bienfaits du petit cola : Il permet de traiter plus de 10 maladies.

Manger à l'état naturel ou utilisé comme un ingrédient pour différents types de médicaments, le petit cola participe à la guérison ou au soulagement des personnes souffrant de plaies de ventre, plaies curables, ulcère de burili, maladies de sang (drépanocytose, le diabète, etc.), cancer, hypertension artérielle, glaucome, paludisme, rhume de poitrine, infections opportunistes associées au VIH, maladies bucco-dentaires, l'arthrose, etc.

A lire aussi : La graine de nigelle : tout savoir sur les bienfaits du cumin noir

2- Le petit cola permet de prévenir plus de 10 maladies

Il s'agit des maladies qu'il permet de traiter et qui ont été citées plus haut. Sa consommation régulière (2 noix au maximum par jour) est extrêmement bénéfique pour rester en bonne santé.

3- Les bienfaits du petit cola : Il rafraichit l'haleine

Le petit cola ne se contente pas de traiter les maladies bucco-dentaires. Il agit également sur l'haleine du mangeur et la rend plus fraîche. Non seulement il améliore l'haleine quand il s'attaque aux maladies de la bouche, mais il agit mieux qu'un chewing-gum mentholé.

4- Il soulage plusieurs problèmes spécifiques aux femmes

Il s'agit des kystes ovariens, des fibromes de la salpingite ou trompe bouchées qui posent de nombreux problèmes à celles qui veulent avoir des enfant et des règles

douloureuses qui rendent régulièrement la vie impossible aux femmes. Les bienfaits du petit cola relèvent du miracle.

5- Le Garcinia cola, un véritable aphrodisiaque

Ce fruit est surtout réputé pour sa capacité à booster l'appétit sexuel. Bien qu'il puisse agir sur les femmes, ces effets sont particulièrement spectaculaires sur la libido des hommes. En plus, il est naturel, d'où l'absence d'effets secondaires indésirables.

(6) Le meilleur allié de l'homme

La théobromine contenue dans le petit cola lui confère des vertus non-négligeables pour les hommes. En effet, il tonifie la virilité et redonne de la vigueur. Il guérirait même l'impuissance sexuelle, l'éjaculation précoce, l'azoospermie et l'oligospermie. Les hommes ne peuvent qu'apprécier les bienfaits du petit cola.

7- Il aide à perdre du poids

Ce fruit est un coupe-faim idéal pour réguler l'appétit et éviter de grignoter entre les repas. Il peut donc servir dans le cadre d'un régime et / ou d'un programme sportif visant la perte de kilos en trop.

8- Le petit cola ou bitter cola chez les anglophones facilite la digestion

Il régule le système digestif et soulage efficacement la diarrhée et les indigestions. Il ne faut pas rechigner à prendre un bitter cola quand on a des doutes sur ce que l'on vient de manger.

9- Il agit comme un tonifiant, un peu comme le café

Manger un petit cola revient à boire une tasse de café. Il est riche en

théobromine et en caféine, 2 substances qui favorise l'éveil et l'endurance physique. Idéal pour lutter contre la fatigue.

10- Le petit cola est un excellent anti-douleur

Sa consommation régulière permet d'éviter ou soulager les douleurs lombaires, les problèmes de nerfs, les déboitements. Il a également des effets bénéfiques sur le système immunitaire.

11- Les bienfaits du petit cola : Il a des applications non orales qui font du bien aux grands et aux petits

Mélanger des petits colas bien écrasés à du beurre de karité permettrait d'allonger le sexe, de grossir les seins et de traiter certaines maladies de la peau comme le zona. Ce mélange est également utilisé pour soigner la fontanelle des nouveaux-nés.

Les dangers du petit cola en cas de grossesse

Le petit cola est une noix qui est très appréciée par les individus car ils leur procurent une bonne santé. Il entraîne également de nombreux bienfaits pour le corps, et il est même utilisé pour fabriquer beaucoup de médicaments.

Cependant, il peut être dangereux pour les femmes enceintes. Découvrez pour quelle raison le petit cola est déconseillé aux femmes en état de grossesse.

Il faut savoir que le petit cola contient de la caféine qui n'est pas conseillée aux femmes enceintes. Car une grande quantité de caféine n'est pas bon pour la femme, ni pour le bébé. Il est ainsi recommandé aux femmes qui ont l'age d'enfanter de ne pas dépasser 300 mg de caféine par jour.



Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Pourquoi le site www.kefinafasso.com

Depuis l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'on constate, avec bonheur, que des sites se sont créés en Guinée pour rapprocher davantage les populations des réalités des divers domaines de la vie nationale : politique, économie, culture, société, sport, santé, environnement, mines, développement durable, etc.

En lançant officiellement ce nouveau site d'information, dénommé www.kefinafasso.com, il est loin de nous la prétention de peindre en noir ou de brocarder tout ce qui a été fait à ce jour par la presse en ligne de notre pays.

“Kefinafasso” se donne pour mission principale, en toute indépendance, la collecte, le traitement et la publication des informations fiables et crédibles sur la Guinée, l'Afrique et le monde.

L'objectif visé est de se positionner dans l'espace médiatique comme un site indépendant d'information tous azimuts pour rassembler les citoyens qui font de la Nation le cadre déterminant de l'action politique, et de la politique sociale un fondement de la Fraternité, composante essentielle de l'unité nationale.

L'administration et la rédaction du site “kefinafasso” se distingueront, en tout temps, par leur ouverture aux critiques et suggestions pertinentes qui, à coup sûr, leur permettront de s'amender et de corriger éventuellement des erreurs commises dans le processus de collecte, de traitement et de publication des informations.

La Guinée, notre pays, au regard de son passé qui divise plus qu'il ne rassemble ses fils, mériterait enfin que l'on lui déblaye le chemin menant à un développement harmonieux et multisectoriel. Pour ce faire, les médias en général et les sites d'information en particulier se doivent de jouer un rôle positif dans la construction d'une nation que nous voulons tous prospère et débarrassée définitivement de l'ethnocentrisme, du communautarisme, du régionalisme et du clientélisme sous toutes leurs formes. C'est cette mission ô combien noble et exaltante que le site “kefinafasso” ambitionne de mener sur le vaste chantier de l'information et de la communication au service exclusif des Guinéens de tous bords. Bienvenue et bonne lecture sur www.kefinafasso.com

La Rédaction

FOOTBALL GUINÉEN

La FIFA met en place un Comité de Normalisation

Ce qui se murmurait depuis des mois devient enfin réalité dans le monde du football en Guinée. La FIFA, l'instance dirigeante du football mondial a décidé de mettre en place un Comité de normalisation (CONOR).



Le Bureau du Conseil de la FIFA a pris la décision de nommer un comité de normalisation pour gérer les affaires courantes au niveau de la Fédération Guinéenne de Football (FGF) où de nombreuses irrégularités ont

été signalées dans la procédure électorale de l'instance dirigeante du football guinéen. Pour s'assurer que des élections justes et transparentes puissent s'organiser dans le pays de Souleymane Chérif (Ballon

d'or africain 1972), la FIFA n'a donc eu d'autre choix que d'installer un comité de normalisation (CONOR) qui aura entre autres pour tâches : gérer les affaires courantes de la FGF ; déterminer, en coopération avec

l'administration de la FIFA, si des dispositions spécifiques des statuts ou du code électorale de la FGF doivent être amendées en vue de la procédure électorale ; s'assurer que les nouveaux membres des commissions

électorale et de recours électoral et, le cas échéant, des organes juridictionnels soient nommés par le congrès de la FGF ; une fois les nouveaux membres susmentionnés nommés, s'assurer que l'élection du comité exécutif de la FGF puisse être menée conformément aux statuts et règlements applicables de la fédération. Le comité de normalisation se composera d'un nombre opportun de membres, qui seront désignés conjointement par la FIFA et la CAF dès que possible. Tous ces membres feront l'objet d'un contrôle d'éligibilité mené par la Commission de Contrôle de la FIFA, conformément au Règlement de Gouvernance de la FIFA. Aucun d'entre eux ne sera éligible pour les postes à pourvoir lors des élections de la FGF, quelles que soient les circonstances. Le mandat du comité de normalisation expirera au plus tard le 30 juin 2022. Pour rappel, au temps de Salifou Camara Super V, la FIFA avait mis en place un CONOR. La suite, on la connaît.

Tidiane Diallo

SÉNÉGAL

Décès à Dakar de Lamine Diack, ex-patron de la Fédération internationale d'athlétisme

L'ancien patron de l'athlétisme mondial, Lamine Diack, est décédé dans la nuit de jeudi à vendredi à l'âge de 88 ans à Dakar où il était rentré en mai, après avoir été retenu en France pendant des années pour une affaire de corruption, a appris l'AFP auprès de sa famille.

Un membre de la famille de M. Diack a annoncé à l'AFP son décès sans en préciser la cause, confirmant une information rapportée par la presse locale.

Lamine Diack a dirigé la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF, 1999-2015). Il était retourné au Sénégal en mai, pour la première fois depuis sa mise en examen en 2015.

Il avait été retenu en France pendant des années en raison d'une affaire de corruption présumée autour du dopage en Russie.

Lamine Diack avait, en septembre 2020, été condamné par la justice française à quatre ans de prison, dont deux ferme, et 500.000 euros d'amende pour corruption et abus de confiance. Il avait fait appel de cette condamnation et la date d'un nouveau procès restait à fixer.

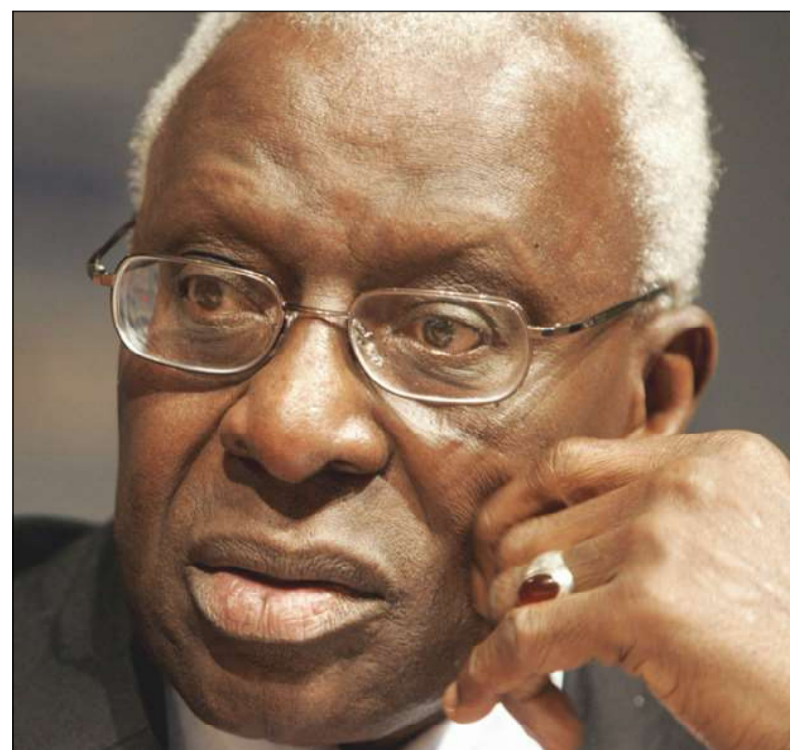
Il avait été condamné le 16 septembre 2020 à Paris, notamment pour avoir caché des cas de dopage en Russie ou retardé des sanctions contre des athlètes russes dopés en échange de financements et pour favoriser

des négociations de sponsoring et de diffusion avec la Russie.

Sa mise en examen dans une autre affaire, encore non jugée, l'avait empêché de rentrer au Sénégal. Il s'était vu confisquer son passeport dans le cadre du contrôle judiciaire imposé par les juges.

Dans ce second dossier, M. Diack avait été mis en examen depuis le 27 mars 2019, toujours pour corruption, dans le cadre des attributions des JO-2016 à Rio et 2020 à Tokyo, mais aussi dans les processus d'attribution des Mondiaux d'athlétisme de Pékin en 2015, puis des Mondiaux 2017 et 2019, pour lesquels le Qatar était candidat.

La juge chargée des investigations avait, avant son retour au Sénégal en mai, levé son interdiction de quitter le territoire français contre le versement d'une caution de



500.000 euros correspondant à l'amende encourue, et à condition qu'il continue de répondre aux convocations judiciaires.

Un club de football sénégalais réputé, le Jaraaf de Dakar (première division), avait

vendu une partie de son patrimoine foncier pour payer la caution.

Lamine Diack a été à deux reprises président du Jaraaf, dans les années 1970 et 2000.

AFP

**Lisez le journal
numérique sur le site**

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.